



FACE À UNE FIN D'ANNÉE ET DES CONDITIONS DE RENTRÉE INACCEPTABLES : ENSEMBLE RÉAGISSONS !

Les organisations départementales CGT Éduc'action, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNFOLC et SUD éducation font le constat qu'après les mobilisations du 10 mars, 19, 26 mai, l'audience accordée par le DASEN le 27 mai, l'audience accordée par le rectorat le 3 juin concernant les AESH, **aucune revendication n'a été satisfaite.**

Aucune réponse n'a été apportée pour pallier le manque de moyens de remplacements pour les AED et les enseignants et pour faire face à la pénurie de personnels AESH qui ne saurait être résolue via la mutualisation liée au PIAL. Bien au contraire, depuis 2017, la situation ne fait que se dégrader dans les collèges. Dans notre département, à taux d'HSE et d'HSA identiques : 141 postes ont été retirés aux établissements

Le DASEN, représentant de la rectrice, n'a apporté aucune réponse aux difficultés rencontrées par les personnels : manque de moyens, suppression de postes, pénurie de remplaçants, classes hétérogènes, sureffectifs qui empêchent une vraie prise en compte des difficultés des élèves.

Aucune solution aux difficultés scolaires et aux multiplications des faits de violence ne sera trouvée sans un recrutement massif d'enseignants, de personnels de vie scolaire, de personnels sociaux et de santé.

Aucune amélioration ne peut être attendue par le « Grenelle de l'éducation » dont l'engagement n°8 « *donner plus d'autonomie aux équipes de collèges et lycées* » veut instituer et généraliser le principe que chaque établissement doit se débrouiller avec ce que lui accorde l'administration. C'est inacceptable alors que cette fin d'année scolaire place les personnels et les élèves dans des conditions de travail et d'enseignement inadmissibles et rien n'a été prévu pour faire face aux difficultés rencontrées pendant la crise sanitaire.

Cette dégradation des conditions de travail est accentuée par les réformes du lycée et du baccalauréat qui sacrifient les élèves et les personnels au nom de l'autonomie des établissements. Celle-ci se trouve au centre du « Grenelle

de l'éducation » qui entend faire du projet d'établissement un véritable totem auquel nul ne pourrait déroger.

Les syndicats départementaux CGT Éduc'action, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNFOLC et SUD éducation proposent à chaque établissement de se réunir sans attendre en heures d'informations syndicale ou en assemblée générale afin de discuter des projets inacceptables du ministre, d'établir leurs cahiers de revendications, de les transmettre aux organisations syndicales afin qu'elles les portent à tous les niveaux, y compris au ministère avec leurs syndicats nationaux.

**Cette fin d'année est inacceptable,
la rentrée 2021 ne peut avoir lieu dans de telles conditions.**

Les syndicats CGT Éduc'action, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNFOLC et SUD éducation revendiquent :

- La tenue d'un groupe de travail moyens second degré juste avant la rentrée.
- La satisfaction de toutes les revendications exprimées par les personnels et les établissements, ce qui nécessite un plan massif de recrutement d'enseignants, d'AESH, de personnels de vie scolaire, personnels sociaux et de de santé
- Le retrait des réformes du baccalauréat et du lycée
- Le retrait immédiat des propositions du Grenelle et l'adoption rapide d'une réelle revalorisation, sans contreparties (le dégel de la valeur du point d'indice, la reconstruction des grilles et la revalorisation immédiate pour tous les personnels, revalorisation significative pour les contractuels, les AED et les AESH).

- **Nos organisations ont déposé un préavis de grève pour couvrir toutes les actions en cours.**
- **Nous appelons les personnels à se réunir dès maintenant et le jour de la pré-rentrée en assemblée générale ou en heure d'information syndicale.**
- **Un préavis sera également déposé dès la rentrée afin de permettre aux personnels de se mobiliser, de lister leurs revendications et de les exprimer afin de construire le rapport de force.**
- **Nos organisations seront aux cotés des personnels qui décideront de se mettre en grève dès la rentrée.**

Les revendications que nous portons avec les personnels doivent obtenir satisfaction immédiatement. L'intersyndicale demande donc à nouveau à être reçue par le DASEN.